



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SOIMPER
Code du produit : L606

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Hydrofuge de surface incolore solvanté.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : SOKA FRANCE.
Adresse : 39 rue Pasteur.65000.TARBES.France.
Téléphone : +33 (0)5 62 34 03 51. Fax : +33 (0)5 62 51 34 89.
Email: contact@soka-france.com
<http://www.soka-france.com>

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

Symbole et lettre d'identification



N - Dangereux pour l'environnement



F - Facilement inflammable

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	Numéro CAS	Concentration	Symbole	Phrases de risque R
Naphta lourd Hydrotraité	64742-48-9	70%	Xn	65 - 66

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

Ce produit est classé dangereux au sens de la Directive.

Risques pour la santé :

C'est un composé hydrocarbure volatil. Une concentration élevée du produit dans l'air peut provoquer une irritation oculaire et des voies respiratoires.

Produit inflammable.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation : Mettre la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, laver abondamment les parties atteintes avec de l'eau et du savon.

Nom: SOIMPER - L606

Société: SOKA FRANCE

En cas de contact avec la peau, retirer les vêtements souillés, y compris les chaussures et ne les réutiliser qu'après nettoyage.

En cas de contact avec les yeux : Laver abondamment les yeux à l'eau jusqu'à disparition de l'irritation. Si elle persiste, appeler un médecin et lui montrer si possible l'étiquette

Après ingestion : NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau ou du lait. Maintenir le patient au repos et appeler un médecin rapidement.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :

Pulvériser de l'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

Eloigner du feu les produits combustibles.

Utiliser des extincteurs à poudre, à mousse ou à eau pulvérisée.

Précautions spéciales en cas d'incendie :

Eviter de pulvériser de l'eau directement dans le conteneur, à cause des risques de débordement par expansion.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun d'inhabituel

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthode de protection : Tenir les curieux à l'écart et arrêter la fuite si on peut le faire sans danger. Si la substance s'est déversée dans un cours d'eau, dans les égouts ou a contaminé le sol ou la végétation, avvertir les autorités compétentes. Prendre toutes les mesures utiles pour déduire les effets sur la nappe phréatique. Absorber ou endiguer avec du sable ou de la terre, le liquide qui se répand.

Méthode de nettoyage et de récupération : Récupérer le liquide avec une pompe antidéflagrante ou une pompe à main, ou encore avec un produit absorbant adapté. Si le produit est trop visqueux pour être pompé, le mettre à l'aide de pelles et de seaux, dans des conteneurs appropriés pour son recyclage ou son élimination. Consulter un spécialiste au sujet de la destination du produit récupéré et s'assurer que l'on est en parfaite conformité avec les réglementations locales en vigueur.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Manipuler dans des locaux bien ventilés. Disposer des fontaines oculaires à disposition.

Maintenir le produit loin de toute source d'ignition.

Ne pas fumer.

Température de transport et de manipulation : ambiante.

Indications pour la protection :

Il y a un risque électrostatique, donc utiliser une mise à la terre appropriée.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limite d'exposition :

OEL : 50 ppm.

Equipements de protection individuelle

Protection respiratoire :

Quand les concentrations dans l'atmosphère risquent de dépasser les limites données, il est recommandé d'utiliser un demi masque facial avec filtre fin de se protéger d'une exposition par inhalation.

Protection des mains :

Nom: SOIMPER - L606

Société: SOKA FRANCE

Lors de la manipulation de ce produit, il est recommandé de porter des gants résistants aux produits chimiques comme les gants en nitrile.

Protection des yeux :

Port de lunettes avec protection latérale.

Protection de la peau et du corps :

Observer les précautions habituelles.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme :	liquide
Couleur :	transparent incolore
Odeur :	odeur d'hydrocarbure aliphatique
Point d'ébullition :	entre 150°C et 200°C
Point d'inflammation :	42°C
Solubilité dans l'eau :	insoluble
Limite inférieure d'explosivité :	0.6%
Limite supérieure d'explosivité :	7%
Densité à 20° C :	0.820 g/cm ³

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE**Décomposition thermique :**

Stable et pas de produit de décomposition dangereux connu dans les conditions normales recommandés d'emploi et de stockage.

Conditions à éviter :

Conserver à l'écart de l'humidité.

Matières à éviter :

Les agents oxydants et les acides minéraux.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Effets de l'exposition :**

Yeux : peut causer une irritation.

Cutanée : le contact prolongé peut provoquer une dermatite.

Inhalation : en haute concentration, il peut avoir une irritation des voix respiratoires et agir comme un anesthésique.

Ingestion : de grandes doses peuvent causer vomissements, nausées et maux de tête.

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES**Mobilité :**

Produit non miscible à l'eau et ayant une vitesse d'évaporation élevée.

Dégradabilité :

Le produit est rapidement biodégradable.

Ecotoxicité et bioaccumulation :

Le produit n'est pas bioaccumulable.

Toxicité aquatique : log Pow 3.9.

Toxicité sur poissons : CL50, 96 heures = 800 mg/L.

Toxicité sur invertébrés : CE50, 48 heures = 100 mg/L.

Toxicité sur plantes aquatiques : CL50 > 450 ppm.

Nom: SOIMPER - L606

Société: SOKA FRANCE

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**Déchets et résidus :**

Si la récupération n'est pas possible, l'élimination doit s'effectuer dans des centres d'incinération contrôlés et selon la réglementation en vigueur.

Dans tous les cas, respecter les réglementations européennes, nationales et locales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**A.D.R (Route) N° ONU : 3295, HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A**

Classe 3

Code de classification F1

Groupe d'emballage III

Quantités limitées LQ7

Code tunnel D/E

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit classé et étiqueté d'après la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et ses amendements.

Réglementation communautaires

Nom à faire figurer sur l'étiquette : Naphta lourd hydrotraité

Symbole et lettre d'identification**N- Dangereux pour l'environnement****F – Facilement inflammable****Phrases de risque R :**

65	Nocif. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
10	Inflammable
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de sécurité S :

23	Ne pas respirer le gaz/vapeur/fumée/aérosols.
24	Eviter le contact avec la peau.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
57	Toxique pour les abeilles.
60	Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS**Indications particulières :**

Pour toute information complémentaire, se renseigner auprès du fournisseur.

Les informations et recommandations figurant dans ce document sont, à la connaissance d'Exxo Mobil, exactes et fiables à la date de publication.

Exxon Mobil décline toute responsabilité quand à l'exactitude des renseignements fournis à moins que ce document soit plus récent.

Disponible dans le système de distribution officiel d'Exxo Mobil. Ces informations et les recommandations sont mises à la disposition de l'utilisateur pour prise en compte et examen. Il en est de sa responsabilité de s'assurer qu'elles conviennent à son utilisation particulière et

Nom: SOIMPER - L606

Société: SOKA FRANCE

qu'elles sont complètes. Si l'acheteur reconditionne ce produit, il doit consulter un expert en réglementation pour s'assurer que les informations concernant la santé, la sécurité et les autres informations nécessaires figurent sur le conteneur. Les mises en gardes et les procédures pour manipuler en toute sécurité doivent être fournies aux utilisateurs et manipulateurs.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les renseignements portés dans la présente fiche ont été introduits conformément aux indications prévues dans l'arrêté du 5 janvier 1993 modifié. Cette fiche complète les notices techniques mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des précautions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.